

LE PROGRÈS

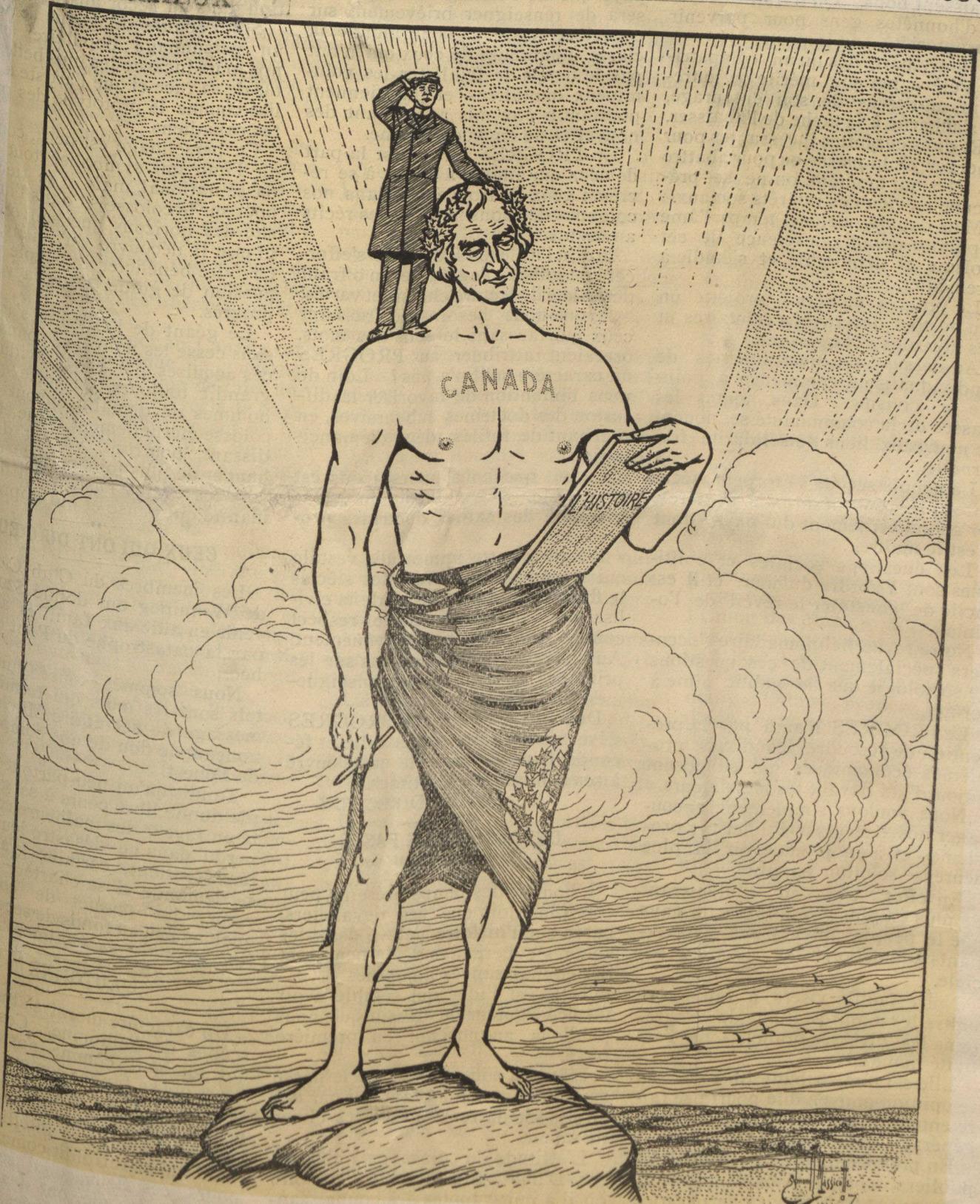
REVUE D'ACTION SOCIALE ET POLITIQUE

VOLUME I — No 1

MONTREAL, 26 OCTOBRE 1907

DEUX SOUS

F. X. LEMIEUX



DEBOUT SUR LE PASSES (Voir texte, page 2)

Composition inédite de M. Edmond-J. Massicotte.

LE BUT DU "PROGRÈS"

En notre siècle de mercantilisme à outrance, la poursuite du succès individuel entrave le développement de l'esprit public.

Le premier but à atteindre semble d'éclipser ses voisins, et chacun veut qu'on dise de lui : voilà un homme qui a réussi.

Et pour réussir, tous les moyens paraissent bons. Qu'il faille écraser d'honnêtes gens pour parvenir à la notoriété, peu importe.

D'autre part, dès qu'un compatriote s'élève, par son mérite ou autrement, au-dessus de son entourage, on s'acharne à la tâche de l'abaisser.

Et dans ces luttes incessantes pour émerger de la masse ou pour abattre les têtes qui montent, on ne se préoccupe en rien des intérêts sociaux.

Mais depuis quelque temps l'âme populaire prend conscience de cet égoïsme si déplorable, et s'étudie à y remédier.

Le progrès moderne projette un peu partout des rayons salutaires et les horizons s'élargissent.

Au-dessus des mesquineries de l'individualisme commence à poindre le civisme. Dans toutes les classes de la communauté se nouent de nouveaux liens de solidarité fraternelle.

Le peuple secoue sa torpeur séculaire et il veut désormais s'intéresser au gouvernement du pays, dont il est le maître.

Les questions sociales et politiques sont à l'ordre du jour, et il est facile de constater le réveil de l'opinion.

Notre revue hebdomadaire s'occupera spécialement de ces questions de sociologie que le public aime à scruter.

Le PROGRES n'aura pas la prétention de résoudre les divers problèmes économiques qui se posent aujourd'hui devant les législateurs.

Nous voulons simplement encourager nos lecteurs à étudier ces problèmes et à en promouvoir la plus heureuse solution possible.

En effet, c'est en s'intéressant de plus en plus aux affaires du pays que le peuple forcera ses gouvernants à améliorer sa situation sociale.

Notre feuille visera à faire connaître les manifestations du progrès dans les diverses branches de l'activité humaine.

Elle sera une tribune libre où toute opinion convenable pourra se faire entendre sur les sujets d'intérêt général.

En première page le PROGRES publiera, chaque semaine, une gravure ayant trait à quelque question sociale.

Monsieur Edmond-J. Massicotte, l'excellent artiste-dessinateur dont

il ne nous sied pas de faire ici l'éloge, s'est engagé à nous honorer de sa précieuse collaboration. La série de ses dessins originaux formera une collection choisie qui ne saurait manquer d'être populaire et qui devra exercer une bien-faisante influence.

Le PROGRES fournira aussi à ses lecteurs un résumé hebdomadaire des principaux événements, tant du pays que de l'étranger. Notre but sera de renseigner brièvement sur ce qui se passe dans le monde, la classe nombreuse de ceux qui n'ont pas le temps de feuilleter les volumineux quotidiens et qui tiennent pourtant à être mis au courant des nouvelles de chaque semaine.

Le PROGRES fera aussi la part de ceux qui aiment à rire et à se récréer : ceux-là trouveront dans nos colonnes des bons mots et des récits amusants.

Bref, à l'utile le PROGRES s'efforcera de joindre l'agréable, en offrant des sujets de lecture choisis et variés.

Avons-nous besoin de rassurer ceux qui, faussant le sens des mots, oseraient attribuer au PROGRES un caractère qu'il n'a pas? Loin de nous l'intention de favoriser la diffusion des doctrines subversives, en prêchant de futiles idées d'émancipation!

Le but que nous poursuivons est plus noble. Nous ne voulons que le triomphe des saines doctrines progressives.

L'Eglise, cette immortelle vestale qui a promené à travers les siècles le flambeau du progrès et de la civilisation, commande notre respect comme notre entier dévouement. Aussi nous appuierons-nous sur les principes éternels de son enseignement infaillible.

Debout sur ce roc, le PROGRES s'évertuera à faire œuvre utile et féconde, dans le domaine qui s'ouvre à ses aspirations légitimes.

LA DIRECTION.

DEBOUT SUR LE PASSÉ

(Voir gravure en frontispice.)

L'homme des temps présents peut voir plus loin que ses devanciers, parce que l'histoire l'élève dans les sphères supérieures de la pensée et des connaissances humaines.

Telle est l'idée qui semble avoir inspiré l'auteur du dessin que nous publions aujourd'hui en première page.

L'artiste nous représente le passé sous l'image d'un géant qui par des efforts séculaires a gravi les cimes du savoir.

L'attitude du colosse est imposante. D'une main il tient l'Histoire où il a puisé toutes les connaissances des âges écoulés et dans laquelle il a enregistré ce que lui-même a du découvrir de nouveau à l'horizon

immense. Le drapeau dont il est ceint et la guirlande de feuilles d'étable qui couronne sa tête nous font comprendre que ce type universel représente particulièrement notre pays, le Canada.

L'artiste a campé son sujet dans un cadre grandiose. Au fond du tableau se dessinent les crêtes sinuées de montagnes, tandis que des aigles planent majestueusement sur ces sommets. Tout respire l'élévation dans un décor aussi simple.

Sur l'épaule du géant se dresse un personnage populaire, qui de nos jours incarne les plus belles vertus de sa race et que l'artiste a idéalisé comme le prototype des patriotes canadiens.

Ce personnage est petit, comparé au Titan qui symbolise tout notre passé national, mais il se tient debout sur le colosse, et dans l'immensité des horizons que son œil embrasse il découvre du mieux, pour en faire bénéficier le peuple qu'il a mission de guider dans la voie du progrès.

Le géant de l'Histoire s'assimile sans cesse les nouvelles connaissances acquises par les individus et il grandit toujours, de sorte que les hommes de demain, debout sur ce colosse éternellement jeune et grandissant, pourront, voyant de plus haut et de plus loin, perpétuer à travers les siècles l'ascension de l'humanité qui pense et qui apprend.

CEUX QUI ONT DU CŒUR

Les membres du Club Canadien de Winnipeg ont donné \$200 pour venir en aide aux familles affligées par la catastrophe du Pont de Québec.

Nous sommes tous Canadiens : tels sont les mots qui terminent le message du secrétaire Mitchell, annonçant le don de nos compatriotes de l'ouest.

Tandis qu'un peu partout le peuple donne libre cours à sa générosité en faveur des malheureux qui ont perdu dans ce désastre leurs meilleurs soutiens, certaine grande cité se demande si sa charte — la sans-cœur — lui permet de contribuer quelque peu au fonds de secours destiné aux pauvres victimes.

L'AUTOMNE

Un caractère moral s'attache aux scènes de l'automne. Ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions, cette lumière qui s'affaiblit comme notre intelligence, ce soleil qui se refroidit comme nos amours, ces fleuves qui se glacent comme notre vie, ont des rapports secrets avec nos destinées.

CHATEAUBRIAND.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Poudre dans l'air

La campagne commencée par M. R.-L. Borden et ses principaux lieutenants à travers le Canada n'est pas sans soulever un vif intérêt.

Bien que les Chambres doivent être convoquées au moins une fois avant les prochaines élections générales, on sent de la poudre dans l'air et le peuple manifeste le désir de se renseigner de plus en plus sur les divers sujets qui agitent actuellement l'opinion.

L'activité fébrile qui règne dans les cercles politiques est un présage non équivoque de lutte électorale à brève échéance.

Heureuse évolution

Depuis quelques années on constate une heureuse évolution dans nos mœurs politiques. Tout en faisant la part du respect dû aux vieilles traditions, les gouvernants cherchent à être pratiques tout d'abord.

Ainsi les attrait platoniques du libre-échange ont perdu leur éclat, même aux yeux des libéraux maintenant au pouvoir.

Avant d'appliquer au Canada cette théorie économique, le gouvernement Laurier a cru bon de faire une enquête sur les besoins réels du pays.

Pour protéger efficacement les industries canadiennes, il a été jugé nécessaire de maintenir, en l'atténuant quelque peu, le système protecteur, tout en sauvegardant les intérêts des consommateurs.

Comme les mots ont une puissance fascinatrice, le parti libéral a cru sage de remplacer le terme *protection* par le synonyme *tarif de revenu*, et le système protecteur, désormais reconnu politique nationale, continue de contribuer au développement des industries canadiennes.

Tandis que le chef de l'Opposition conservatrice réclame la *protection raisonnable*, ci-devant *adéquate*, le parti au pouvoir vante les effets bienfaisants du tarif de revenu.

Les deux grands partis politiques qui se disputent les faveurs de l'électorat canadien sont donc d'accord aujourd'hui sur le plus important principe économique qui les divisait autrefois en matière fiscale.

La valeur avant tout

En confiant le portefeuille des chemins de fer et canaux à l'Hon. M. Graham, d'Ontario, et celui des travaux publics à l'Hon. M. Pugsley, des Provinces Maritimes, Sir Wilfrid Laurier s'oppose à l'idée que certains portefeuilles appartiennent de par la tradition aux représentants de telle ou telle province.

C'est assurément rendre le peuple meilleur que de le débarrasser ainsi peu à peu de ses préjugés.

Les intérêts du pays doivent primer ceux des factions, et le parti au

pouvoir doit confier les rênes de l'administration à ceux des siens qui paraissent le plus compétents, quel que soit le coin de terre qu'ils habitent.

Notre autonomie

Accrédités ministres plénipotentiaires par le gouvernement britannique auprès du gouvernement français, les honorables MM. Brodeur et Fielding ont négocié librement, au profit de notre autonomie nationale, le nouveau traité franco-canadien.

Cet événement, dont l'importance politique n'échappe à personne, permet aux hommes d'Etat de proclamer que le Canada est désormais une nation.

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE

Les revenus de la ville de Saint-Jean seront grossis, cette année, de plus de trois mille piastres provenant d'industries dont l'exemption de taxes est expirée. Tel privilège leur aurait été accordé en 1893 pour dix ans, mais depuis l'expiration, en 1903, on n'y avait pas songé, du moins la ville...

— La valeur totale des biens-fonds imposables, à Saint-Jean, est de \$2,436,235. La taxe foncière étant de trois quarts de centin, les revenus de cette source s'élèvent à \$18,581,76.

La valeur locative est évaluée à \$85,704, ce qui donne \$5,142,24 de taxes; les fonds de commerce sont estimés à \$295,550 et rapportent à la ville \$2,216,62.

Les autres taxes sont comme suit: licences d'hôtels, \$4,500; chevaux, voitures, chiens, etc., \$673; taxes professionnelles, \$218.

Les revenus de ces différentes sources s'élèvent à un total de \$31,271,62.

L'évaluation des propriétés non imposables: églises, couvents, édifices du gouvernement, est de \$887,900, en outre des usines Singer, évaluées à \$850,000, formant un total de \$1,737,900 d'exemptions.

La valeur totale des propriétés imposables et autres s'élève donc à \$4,174,135. Mais cet estimé est très-modéré et la valeur réelle de la propriété foncière à Saint-Jean est plutôt d'environ \$6,000,000.

Voilà une ville qui se développe rapidement.

NOTES COMMERCIALES

M. Oscar Loïsele, ci-devant chef du département des tailleurs chez Henry Morgan & Co., vient d'ouvrir un superbe établissement de marchand-tailleur au No 8, Boulevard Saint-Laurent. M. B.-A. Leprohon, l'excellent tailleur de l'ancienne maison Resther & Cie, fera aussi bénéficier de sa longue expérience en matière de coupe élégante la clien-

tèle choisie de l'établissement Loïsele.

* * *

Dans le nouvel édifice de la *Patrie* s'est récemment installé l'établissement de coupe et de confection de M. J.-A. Leblanc, tailleur-expert, ci-devant de la maison J.-R. Lesage. La maison Leblanc fait une spécialité du pressage des habits.

* * *

Nous avons eu l'occasion de visiter l'assortiment commercial de M. M. Geo. Bélanger & Cie, agents manufacturiers, établis Côte Bonsecours près du Champ-de-Mars. Voitures d'été et d'hiver de tous modèles, machines à coudre, poêles, fournaïses, instruments aratoires etc., etc.: tout est de nature à satisfaire la clientèle la plus exigeante. Les prix sont très-modérés.

* * *

La populaire maison A. Leclaire, de la rue Sainte-Catherine, coin Beaudry, offre pour jusqu'au 1er novembre prochain des primes d'une valeur exceptionnelle à tout acheteur de marchandises au montant de \$5. Nos lecteurs trouveront leur profit à lire dans le *Progrès* l'annonce spéciale du fashionable établissement Leclaire.

CHAMPION D'UNE BELLE CAUSE

C'est un échevin de Montréal, M. L.-A. Lapointe, qui a eu l'honneur de proposer la réglementation de l'éclairage et des autres principaux services d'utilité publique par la Législature de chaque province, lors de la septième convention annuelle de l'Union des Municipalités Canadiennes, tenue récemment à Fort-William et à Port-Arthur.

D'autre part, M. D'Arcy Scott, le maire d'Ottawa, propose la création d'une commission fédérale qui aurait le contrôle des services d'utilité publique, à l'instar de la commission des chemins de fer pour ce qui la concerne.

Ces divers projets sont de la plus haute importance et méritent d'être étudiés.

Nous félicitons particulièrement M. Lapointe d'avoir pris l'initiative de poser devant l'Union des Municipalités Canadiennes un problème aussi grave.

Nous souhaiterions que M. l'échevin Lapointe devint député, pour se faire lui-même le champion de son projet devant la Législature de Québec.

Personnel

L'hon. M. Philippe Roy, député et Orateur à l'Assemblée Législative de Québec, après avoir passé l'été à sa villa de Saint-Jean d'Iberville, est retourné avec sa famille à Montréal, pour y résider.

NOTES DE SAINT-LOUIS

Au Cercle

Le Cercle Saint-Louis a inauguré avec éclat, lundi soir, le 14 du courant, la saison des sports intérieurs dans son attrayant gymnase.

Les tournois athlétiques de la soirée eurent plein succès et intéressèrent vivement les nombreux spectateurs.

M. le chanoine Lepailleux, M. le maire Gélinas, M. l'échevin Turcot et M. J.-O. Gareau prononcèrent de vibrantes allocutions, encourageant la jeunesse de Saint-Louis à agrémenter leurs loisirs de délassements honnêtes.

M. Gélinas a offert \$125 en cadeau au cercle, M. Turcot \$50, et M. Gareau \$25.

On se rappelle que de son côté M. le curé Lepailleux a généreusement doté le cercle Saint-Louis de son local actuel.

Au nom des membres du cercle, M. l'abbé Zénon Therrien remercia cordialement les donateurs ainsi que tous les autres amis du cercle qui les honoraient de leur présence.

Bref la soirée du 14 octobre 1907 restera mémorable dans les annales du Cercle Saint-Louis.

Au conseil de ville

A la séance du 15 octobre, tenue sous la présidence de M. le maire Gélinas, tous les échevins étaient à leurs sièges. Après lecture et adoption des minutes, on prit connaissance de plusieurs plaintes relatives à l'état des trottoirs dans divers endroits, et le président de la commission des chemins fut prié d'y voir.

Le conseil permet à M. Alphonse Verville, député aux Communes, de convoquer une assemblée publique dans la salle de l'hôtel de ville pour le 31 d'octobre courant. M. Verville veut y rendre compte de son mandat aux électeurs de la ville Saint-Louis.

A propos de la demande de la compagnie du Téléphone Bell, qui veut poser des poteaux rue Saint-Urbain, entre la rue Mont-Royal et l'avenue Laurier, le conseil prie l'ingénieur de la ville de préparer un plan devant indiquer où pourraient être placés convenablement les poteaux en question, vis-à-vis les limites des lots. L'ingénieur devra ensuite soumettre ce plan au conseil.

M. l'échevin Bérubé annonce que son règlement relatif à la plantation des arbres sera prêt pour la prochaine séance et qu'il en fera alors la première lecture.

Trois contrats

M. A. Bourdeau a obtenu le contrat pour la confection des casques en fourrure dont auront bientôt besoin les constables et les pompiers, ainsi que leur chef. Le contrat des habits a été accordé à M. Martial Hogue, marchand-tailleur, et celui

des chaussures, à M. Alexandre Vincent.

Ces divers fournisseurs, tous marchands-résidents de Saint-Louis, sont reconnus des plus recommandables et sauront certainement donner satisfaction à la ville.

AU CONSEIL DE MONTRÉAL

A bas les fils

Le conseil de ville de Montréal devrait se hâter de prendre les mesures nécessaires pour rendre obligatoire l'enfouissement des fils électriques qui menacent constamment la vie des passants. Telle est l'opinion du Board of Trade, qui vient d'adresser au conseil de ville une requête pressante dans ce sens. Les citoyens de Montréal sont unanimes à demander la réalisation, aussi prompte que possible, de cette mesure de progrès humanitaire.

La taxe de l'eau

Après une séance de quatre heures, le conseil de ville a adopté en deuxième lecture le règlement des échevins Giroux et Payette, réduisant la taxe de l'eau de $7\frac{1}{2}$ à 5 pour cent sur l'évaluation du loyer, pour les maisons privées. Ce nouveau règlement entrera en vigueur le 1er mai 1908.

Vu le pitoyable service d'eau que nous fournit la cité, il y a belle lurette qu'elle aurait dû réduire le prix de sa marchandise si rare et souvent si sale. Cependant les contribuables préféreraient voir augmenter leurs taxes, si c'était là l'unique moyen de s'assurer un meilleur service d'aqueduc.

Gare au trust

Il est question d'octroyer à la Compagnie des Tramways de Montréal un privilège pour le transport des marchandises dans les limites de la ville.

Consulté à ce sujet, Mtre L.-J. Ethier, aviseur légal de la corporation, a déclaré que tel privilège peut être octroyé pour un terme déterminé, par exemple pour quinze années, c'est-à-dire que dans ce cas le privilège expirerait en même temps que le contrat actuel de la compagnie pour le transport des voyageurs, sujet à l'approbation de la majorité des électeurs qui votent.

Mais si le privilège était accordé sans spécification de terme dans le règlement, il faudrait obtenir l'approbation de la majorité des électeurs municipaux, comme dans le cas d'une franchise octroyée pour plus de dix ans.

Puisque le besoin d'améliorer les moyens de transport dans la métropole nous force à traiter avec la Compagnie des Tramways, faisons-le avec prudence, ayant soin de ne pas nous livrer irrévocablement aux serres du trust.

La propriété foncière

La valeur de la propriété foncière à Montréal a augmenté de dix-sept millions de piastres, en 1907. Elle a atteint le chiffre de deux-cent-dix-huit millions.

HYMÉNÉE

M. Harry Demers, fils de M. H.-A. Demers, a épousé, le 19 du courant, Mlle Irène-Elma Lareau, fille de M. Joseph Lareau. La cérémonie nuptiale a eu lieu à la cathédrale Saint-Jacques. Nos meilleurs souhaits de bonheur au jeune couple!

ÉCHOS DE LA BANLIEUE

Contrat de \$89,000

M. J.-A.-A. Bélanger, l'ancien chef de police de DeLorimier, a obtenu de la municipalité du Boulevard Saint-Paul le contrat des travaux d'égouts au coût de \$89,141,60. M. Bélanger a déjà dirigé la construction de l'aqueduc et des égouts de DeLorimier, ce qui lui a valu une précieuse expérience.

Bibliothèque publique

Le rapport annuel de la bibliothèque publique de Westmount montre que 1,081 volumes nouveaux ont été ajoutés durant l'année et que 39 volumes ont été reçus en cadeau. Le nombre total des livres est de 7,092, celui des lecteurs, de 1,716, avec une circulation de 42,656.

L'allocation annuelle de \$3,500 pour l'entretien et l'amélioration de cette bibliothèque sera-t-elle augmentée? une foule d'intéressés le désirent et le demandent.

A SAINT-CHARLES DE RICHELIEU

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de naissance de Mme Ludvine de Saint-Félix, épouse de M. Odilon Hébert, Mlle Gabrielle Franchère avait organisé une très-jolie fête. Il y eut présentation d'adresse et de cadeaux choisis, en présence d'une quarantaine d'amis intimes de la famille réunis pour la circonstance. Les murs, artistiquement décorés, offraient un aspect des plus attrayants. Un programme exquis de musique, chant et saynètes fut exécuté avec un entrain admirable par des élèves de Mlle Franchère. Bref cette petite fête familiale fut vraiment charmante.

A L'OMBRE POUR CINQ ANS

Le fameux Daniel Glass, qui avait réussi à s'évader de la prison de Saint-Jean, en 1904, et qui a subi un procès sommaire, le 2 du courant, devant M. le juge Lanctôt, a été condamné à cinq ans de pénitencier. Tourmenté par le remords, le malheureux forçat paraît repentant.

NOTES DE MAISONNEUVE

Bureau de poste

Le conseil de ville déploie beaucoup d'énergie pour doter Maison-neuve, le plus tôt possible, d'un bureau de poste qui fasse l'orgueil des citoyens.

Vendredi soir, les membres du conseil, accompagnés de plusieurs autres citoyens, sont allés rencontrer M. Alphonse Verville, leur député aux Communes, pour le prier de se faire leur interprète auprès du gouvernement fédéral, au sujet du bureau de poste projeté.

On se rappelle que répondant à une délégation spéciale, l'hon. R. Lemieux, Maître Général des Postes, a promis de demander un subside de \$50,000 pour la construction d'un hôtel des postes à Maisonneuve. Le ministre avait suggéré aux délégués de faire signer des requêtes par les électeurs de la ville et de faire présenter ces requêtes au gouvernement par leur député.

La suggestion a été suivie, et une multitude d'électeurs ont signé de nombreuses requêtes dans le sens indiqué.

M. Verville a promis de faire tout en son possible pour obtenir du Parlement le subside demandé.

Téléphone Bell

Mtre L.-J.-S. Morin a rendu compte au conseil de ses démarches auprès de la compagnie de téléphone Bell, en vue d'obtenir une réduction de taux pour l'usage du téléphone à Maisonneuve.

L'aviseur légal de la ville explique que la compagnie a quatre tables d'échange à Montréal tandis qu'elle n'en a pas dans Maisonneuve. Elle charge \$35 par an pour les appareils téléphoniques installés dans le rayon d'un mille de l'une de ses tables. Maisonneuve, étant situé à plus de deux milles de sa table d'échange, ne peut pas jouir des taux réduits.

Cependant la compagnie semble disposée à construire un bel édifice à Maisonneuve, afin d'y installer une table d'échange, mais elle exigerait en retour une commutation de taxes civiques.

Le conseil a décidé de faire savoir à la compagnie qu'il est prêt à se mettre en relation avec elle, dans l'espoir d'aboutir à une entente.

Transaction financière

En dépit de la disette d'argent qui sévit actuellement dans les cercles financiers, la ville de Maisonneuve maintient heureusement son crédit.

Nous n'en voulons d'autre preuve que l'emprunt temporaire de \$13,300 qui vient d'être contracté avec deux particuliers. M. S.-A. Prevost a prêté \$3,300 à la ville, à 6 p. cent pour deux mois, et Mme R. Bennett, \$10,000 pour un mois, aussi à 6 p. cent. Mme Bennett a accepté dix débetures civiques en garantie collatérale.

La vente de \$325,000 de débetures à M. H.-L. Auger, courtier, ayant été résiliée et annulée après protêt, la ville va maintenant négocier \$250,000 de débetures dès qu'elle pourra le faire à des conditions convenables.

Clos par un éclat de rire

A propos des insinuations dirigées contre l'échevin Trudel et que les échevins Michaud et Fraser avaient portées à la connaissance du conseil, le maire Bleau est allé lui-même voir les autorités de la banque d'Hochelaga et il a appris que loin de déprécier le crédit de la ville de Maisonneuve, M. Trudel a fait des instances, en usant de son prestige personnel, pour engager la banque à accorder plus d'escompte à la ville.

L'échevin Trudel invita ensuite l'échevin Michaud à retirer les accusations dont celui-ci s'était fait l'écho. Mais M. Michaud explique qu'il avait simplement communiqué au conseil un rapport lui venant apparemment de bonne source.

A la suite de nouvelles insinuations de la part de M. Michaud, M. Trudel raconte, en termes spirituels, une histoire plaisante, qui paraît avoir donné cours à de si fâcheuses rumeurs sur son compte.

Toute l'assistance éclata de rire en entendant les explications joviales, assaisonnées de bons mots, que fournit M. Trudel. L'incident, qui tout d'abord semblait grave, fut vite remis au juste point, puis fut clos au milieu de l'hilarité générale.

Nouvelle ligne

Le conseil a demandé au secrétaire de la ville d'écrire à la compagnie des Tramways de Montréal pour lui enjoindre de construire une ligne dans l'avenue Pie IX, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke, conformément aux obligations qu'elle a contractées vis-à-vis de Maisonneuve. La ligne projetée devra naturellement s'étendre au delà de la rue Sherbrooke, puis à travers la municipalité de Rosemount. Voilà pourquoi les conseils de Maisonneuve et de Rosemount ont décidé d'agir de concert dans leurs instances auprès de la compagnie.

Feu William Richer

Dans la personne de William Richer, ex-échevin de Maisonneuve, vient de disparaître un homme de bien, qui a rendu des services précieux à sa municipalité.

Expert en comptabilité, il déploya beaucoup d'énergie pour améliorer la situation financière de Maisonneuve, et le succès couronna son travail.

En proposant l'ajournement du conseil, comme témoignage de sympathies, M. l'échevin Michaud a fait l'éloge du regretté défunt.

Le conseil a assisté en corps aux funérailles, qui furent très imposan-

tes. Conformément à une résolution des édiles, des fleurs avaient été déposées sur la tombe du cher défunt, et un message de condoléances a été adressé à la famille en deuil.

Hommage au chef Benoit

A l'occasion du trente-huitième anniversaire de sa naissance, M. Georges-F. Benoit, chef de police et chef de la brigade des pompiers de Maisonneuve, a été récemment le héros d'une fête intime des plus cordiales.

Se faisant l'interprète des membres de la brigade, tous présents, M. Marchessault, le capitaine du poste No 2, lut à M. Benoit une adresse remplie de sentiments délicats.

De son côté, le capitaine G. Comtois lui offrit un groupe-souvenir représentant tous les membres de la brigade.

M. Benoit remercia cordialement ses généreux camarades ainsi que l'échevin R. Fraser, président du comité de police, et M. Magloire Lépine, greffier de la cour du recorder qui accompagnaient les constables et les pompiers.

Bref, la réunion fut charmante. C'est là un témoignage non équivoque de la haute estime dont jouit le chef Benoit à Maisonneuve.

En voyage

M. P. Bennett, de Maisonneuve, est parti le 17 du courant pour un voyage d'une quinzaine à Boston, New-York, Philadelphie et quelques autres villes des Etats-Unis.

EASTMOUNT PROGRESSE

On ne saurait trop louer l'esprit d'initiative de la puissante compagnie "Henry Smith Promotion", qui a entrepris de développer Eastmount.

Grâce à son site exceptionnellement avantageux, étant entouré d'une douzaine de vastes manufactures, ainsi que des usines Angus, Eastmount va se transformer rapidement en une petite ville florissante. Déjà la population ouvrière y afflue et les logis manquent.

Voilà un nouveau champ, incontestablement propice, où le public peut faire des placements avantageux.

LE CONSEIL DE BORDEAUX

Les premières élections municipales de la ville de Bordeaux ont donné le résultat suivant: Maire, Mtre Edmond Lussier, avocat; échevins, MM. Octave Laberge et Onésime Audy, pour le quartier Ouest; Charles Lamarche et G. Ménard, pour le quartier Est; Aug.-H. Lyttle et Eugène Picard, fils, pour le quartier Centre. La lutte a été très-vive. Le parti "progressiste" a réussi à faire élire quatre de ses candidats.

LE PROGRÈS

MONTRÉAL, VILLE SAINT-LOUIS, MAISONNEUVE, LACHINE

Bureau Principal: 70, Saint-Jacques, MONTRÉAL
 Bureau à Saint-Louis: ALFRED THOMAS, 633, Boulevard Saint-Joseph
 Bureau à Maisonneuve: J.-A.-A. FILION, 649, Notre-Dame
 Bureau à Lachine: J.-L. HÉBERT, 362, Saint-Joseph
 Abonnement.....\$1.00 par année

ANNONCES

Première insertion.....5 cts par ligne
 Insertions subséquentes.....3 " " "
 Contrats de 1,000 lignes ou plus.....2 " " "

L'HÉRITAGE DES SIÈCLES

Comment le monde progresse-t-il ?
 Chaque génération est-elle plus grande que celle qui la précède ?

L'intellect individuel est-il maintenant un engin plus puissant que dans l'antiquité ? Le cerveau humain s'est-il amélioré, à l'exemple du monde de la mécanique ?

Le progrès de l'esprit humain peut-il être comparé à celui de l'engin à vapeur moderne par rapport à l'ancienne voiture traînée par un bœuf ?

Non. Le développement du cerveau de l'homme a été très-lent, presque imperceptible. Il a commencé voilà plusieurs millions d'années dans les éléments rudimentaires de la vie.

Ce que nous appelons "le cerveau humain" s'est développé très-lentement à travers des centaines de milliers de siècles.

Parfois ce développement a été rapide dans certains petits coins du domaine de l'humanité, tandis qu'il languissait péniblement chez la masse des peuples du globe.

Par exemple, dans l'histoire ancienne, il y a eu en Egypte, en Assyrie, un grand développement mental, suivi d'une poussée intellectuelle extraordinaire en Grèce. Ce mouvement se communiqua à l'Italie, donnant naissance au génie romain. Pendant que l'esprit de l'homme atteignait un développement phénoménal en certains lieux favorisés des bords de la Méditerranée, la grande masse des êtres humains de l'Afrique, de l'Europe septentrionale et de l'Asie restait stationnaire, ne donnant aucun signe de développement mental.

Notre puissance cérébrale n'égale pas celle des Grecs d'autrefois. Il est peu probable qu'aucun cerveau vivant soit comparable à celui d'Aristote. Il est certain qu'on ne saurait trouver nulle part en notre monde une moyenne de culture intellectuelle aussi élevée que celle dont s'enorgueillissait Athènes, au temps de Périclès.

En ce temps-là, le moindre citoyen — les esclaves étant considérés morts au point de vue intellectuel — se faisait une idée juste de la politique, s'intéressait intelligemment à la science, à l'art, à la littérature et

au théâtre. On a dit, sans exagération, que la moyenne des intelligences d'Athènes avait plus de culture que celle des meilleurs Parlements d'aujourd'hui.

Aux intellects gigantesques de la Grèce — avec Aristote en tête — nous ne pouvons probablement pas comparer aucun cerveau individuel de notre époque. Notre civilisation moderne qui voue ses énergies aux métiers, au commerce et à l'industrie, plutôt qu'aux recherches purement intellectuelles, est une faible chose, comparée à la splendide civilisation de la Grèce.

* * *

Cependant les hommes d'aujourd'hui, comme question de fait, sont de beaucoup en avant du peuple de la Grèce antique, parce que le nain sur les épaules d'un géant peut voir plus loin que le géant lui-même. Comme individus, nous sommes des nains, peut-être, comparés à des hommes tels qu'Aristote. Mais nous nous tenons sur leurs épaules. Nous dominons les épaules et la tête de tous les grands hommes qui ont vécu avant nous, car nous avons hérité de leurs travaux et de leurs connaissances acquises.

Il fait bon de penser qu'en réalité nous sommes les héritiers de tous les siècles passés.

N'est-il pas consolant de constater que dans les plus modestes écoles de nos jours des enfants connaissent plus que les plus grands esprits de l'antiquité ?

Aristote, si l'on considère le peu de connaissances scientifiques dont il hérita, accomplit des merveilles dans l'étude des secrets de la nature. Assisté de son merveilleux élève, Alexandre le Grand, il accapara les connaissances de toutes les parties du monde que cet élève de génie conquiert et explora. On s'étonne de l'étendue des travaux intellectuels qu'il put individuellement embrasser.

Cependant ce géant est un géant aveugle, comparé au petit homme d'aujourd'hui qui se tient sur ses épaules et sur les épaules de Bacon, de Pascal, et de tous les autres savants des siècles passés, et qui voit dans le monde des connaissances humaines plus loin qu'aucun d'eux n'a pu voir.

Aristote, par exemple, avec sa puissante intelligence ne pouvait pas concevoir que le cerveau eût en aucune façon des rapports avec les opérations de l'âme ou de l'intellect. Selon lui, le cerveau n'était qu'une masse blanche froide, visqueuse, sans importance, avec une petite enveloppe brune. Il pensait que la principale fonction du cerveau était la sécrétion de fluides propres à humecter les paupières, etc. Il croyait que le cœur — que tout enfant sait maintenant être simplement l'orga-

ne principal de la circulation du sang — était le siège des émotions et de la pensée.

En dépit de cette erreur qui hantait le merveilleux cerveau d'Aristote, des millions d'enfants, debout sur les épaules des hommes du passé, connaissent plus aujourd'hui qu'Aristote, dans des matières d'importance vitale.

Il en est de même dans tout le domaine où s'exerce l'activité intellectuelle. Quand nous lisons l'histoire des travaux de Newton, par exemple, il semble impossible de croire qu'un intellect individuel ait pu embrasser une œuvre aussi immense.

C'est Newton qui nous a donné la loi de la gravitation des corps célestes.

Et combien d'autres découvertes de lois scientifiques ne devons-nous pas à ce fameux savant ?

Cependant tout jeune garçon instruit sait maintenant ce que Newton savait sur la loi de la gravitation, et debout sur les épaules de ce géant, des hommes, beaucoup plus petits que lui, font reculer les frontières de la science vers leurs plus extrêmes limites.

Partant de la grande loi fondamentale découverte par Newton, on tend aujourd'hui à connaître cette loi de "contre-gravitation" qui doit exister, puisque la gravitation seule amènerait fatalement la concentration et le chaos.

* * *

Nous sommes tous des pygmées, portés sur les épaules d'un géant, qui s'appelle "la sagesse humaine accumulée".

Chacun de nous, si du moins il se donne la peine d'apprendre les enseignements de l'histoire, peut connaître plus que les millions d'individus qui ont vécu avant lui — bien que chacun de ces derniers, comme individu, ait pu être de beaucoup notre supérieur.

Le moindre individu d'aujourd'hui peut voir plus loin dans le royaume de la science que tout homme du passé, quelque grand que celui-ci ait pu être.

Oui, il est incontestable que le nain sur les épaules du géant peut voir plus loin que le géant. Mais, tout d'abord, il doit monter sur le dos du géant et se tenir debout sur ses épaules.

Quel est le premier devoir de tout homme qui veut profiter des avantages qui lui sont offerts ? C'est de posséder lui-même les connaissances accumulées que le passé nous a léguées.

L'entreprise peut paraître énorme, mais elle ne l'est pas.

Même aujourd'hui, en notre pays où l'éducation laisse encore à désirer, il est relativement facile d'acquiescer à une bonne idée de ce que les hom-

mes ont fait et connu dans le passé.

Il faut lire l'histoire d'abord, pour connaître ce qu'a fait l'humanité à travers les siècles.

Quelques notions d'astronomie sont ensuite nécessaires pour apprendre la place infime que tient l'homme dans la vaste création, dans l'espace infini.

Après l'étude de l'univers, puis de l'humanité sur le globe terrestre, vient l'étude de la littérature du monde, chose facile et agréable : la lecture d'une demi-douzaine de livres suffit à cette fin.

Vient ensuite l'étude des sciences, non dans les détails mais dans les principes généraux.

* * *

Une fois en possession de ces choses, vous pouvez sauter sur le dos du géant, puis voir plus loin que lui.

A vous d'ajouter, si vous pouvez, quelque chose à la masse des connaissances humaines accumulées. Ajoutez votre petite fraction de pouce à la hauteur du géant, afin d'élargir encore les horizons du savoir pour ceux qui viendront après vous, puis vous pourrez disparaître, heureux d'avoir accompli votre tâche de citoyen du monde.

DE-CI DE-LÀ

Pour être populaire

ON CONSTATE que les chefs d'opposition sont rarement populaires. Ainsi, en dépit des hautes qualités qui le distinguent, M. R.-L. Borden ne paraît guère jouir des faveurs du peuple. C'est que pour conquérir la popularité il faut généralement gagner d'abord des batailles.

D'où vient le mal

EN COMMUAN la peine capitale du criminel Soleilland, le président Fallières a soulevé l'ire de la majorité du peuple français.

Sous le régime monarchique la France se plaignait de ses rois, sous la république elle se plaint de ses présidents, tant il est vrai que les maux du peuple proviennent moins des systèmes gouvernementaux que des hommes qui les appliquent.

Le respect des langues

LES GRECO-ROMAINS des Etats-Unis ont obtenu du Pape l'envoi d'un évêque de leur nationalité et de leur langue. Ce délégué remplacera les évêques américains en tout ce qui concerne la direction de ses coreligionnaires et il n'aura de compte à rendre qu'à Monseigneur Falconio. Si une poignée de Gréco-Romains ont pu remporter pareille victoire, les Canadiens-français des Etats-Unis peuvent espérer voir bientôt leur clergé dirigé par des prélats de leur race et de leur langue dans plus d'un diocèse où ils sont plus nombreux que les Irlandais.

Le temps adoucit tout

UN CANADIEN-FRANCAIS, nommé Bélanger et habitant l'une des principales villes d'Ontario où la langue française n'est pas en honneur, s'indignait fort lorsqu'on commençait à prononcer son nom "Bellinjer", à l'anglaise. Comme on persista à l'appeler ainsi, notre compatriote se familiarisa peu à peu avec son nouveau nom, si bien qu'aujourd'hui à ceux qui lui demandent comment il se nomme il répond, sans hésiter, avec un aplomb stoïque : "Bellinjer," à l'anglaise.

Le génie qui sombre

VIRGILE MOURANT voulait détruire l'Enéide, le poème épique qu'il n'avait pu achever. Des amis l'en empêchèrent.

L'auteur de "Cyrano de Bergerac" et de "L'Aiglon" aurait déchiré plusieurs fois "Chanteclair", la nouvelle pièce à laquelle il travaille depuis cinq ans.

Edmond Rostand souffre d'une affection cérébrale, dit-on.

Hélas! de même que le sublime côtoie le ridicule, de même le génie finit trop souvent par sombrer dans l'abîme de la folie.

Empoisonnement par absorption

A LONDRES, un ouvrier a été trouvé sans connaissance sur la voie publique. Lorsqu'il revint à lui, avant de mourir, il put raconter qu'il avait dans sa poche une bouteille d'acide carbolique qui s'était brisée.

L'examen médical a fait constater que l'acide, se répandant et pénétrant par les pores de la peau, avait produit l'empoisonnement, cause de la mort. On considère le cas comme peu ordinaire.

L'acide carbolique est en usage comme désinfectant et on le trouve assez communément dans les familles; on fera bien de s'en défier, puisque l'absorption par les pores de la peau est suffisante pour causer la mort.

Que les temps changent

LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN a refusé de se rendre à la requête de la Chambre de Commerce de Birmingham demandant de retarder la mise en vigueur du nouveau tarif de cette colonie.

La presse anglaise du Canada approuve l'attitude prise par l'Australie. Le peuple qui paye les taxes, dit-on, doit être l'unique maître en tout ce qui concerne la question du tarif.

Que les temps sont changés!

Lors de la guerre du Transvaal, c'était bien aussi le peuple du Canada qui était le plus directement intéressé dans l'envoi de contingents en Afrique-Sud. C'était lui qui payait les taxes.

Et pourtant la presse jingoe força le gouvernement canadien à préci-

pter et à payer le transport de plusieurs contingents au Transvaal, sans consulter les représentants du peuple au Parlement.

LES OUVRIERS ET L'INSTRUCTION

Le chroniqueur de la colonne ouvrière à la *Patrie* nous apprend que les organisations du travail vont faire de la question de l'instruction, le premier article de leur programme.

L'instruction élémentaire est une question à laquelle toutes les classes doivent porter un vif intérêt, mais qui intéresse davantage les salariés, à quelque catégorie qu'ils appartiennent. Il est donc encourageant de voir le travail organisé en reconnaître l'importance et en placer le perfectionnement en tête de ses revendications.

Certains esprits, bien disposés du reste, sont peut-être trop prévenus contre tout changement et contre toute innovation dans le système d'instruction. Il faut reconnaître qu'il a été préconisé des réformes inopportunes, qui ont paru suspectes ou mauvaises; c'est ce qui rend le sujet délicat et difficile à aborder, surtout pour ceux qui le feraient avec les meilleures intentions.

Mais il est difficile de juger des intentions et il ne suffit pas d'être de bonne foi pour empêcher que ses motifs soient soupçonnés. Afin de prévenir les récriminations inutiles, il vaut mieux que tout le monde s'en occupe. A ce point de vue, l'appoint des classes ouvrières est d'une grande importance et il contribuera beaucoup, espérons-le, à la solution prompte, efficace et satisfaisante de la question.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Pour faciliter le travail de nos agents de circulation et d'annonces, le second numéro du *Progrès* ne sera publié que dans deux semaines. Les numéros subséquents seront publiés régulièrement, chaque semaine.

Nous prions le public de croire qu'il ne perdra rien pour attendre, car nous nous efforcerons de rendre notre journal hebdomadaire de plus en plus attrayant.

L'artiste spécial du *Progrès*, M. Edmond-J. Massicotte, nous a remis un dessin inédit, d'une originalité saisissante, touchant l'une des plaies les plus attristantes de la société. Cette primeur figurera en frontispice dans notre prochain numéro.

C'est dans la même édition que seront proclamés les cinq numéros gagnants de notre premier concours hebdomadaire, dont les conditions sont données aujourd'hui, en dernière page. Que chacun de nos lecteurs conserve donc le *Progrès*, puisque chaque exemplaire peut rapporter cent pour un à celui qui l'achète.

NOTES DE LACHINE

Au club L'Aiglon

Les récentes élections des officiers du club *L'Aiglon* ont donné le résultat suivant: MM. Régis Bonin, président; J.-B.-O. Ranger, secrétaire-archiviste; A. Jasmin, secrétaire-correspondant; T. Charette jr, assistant-secrétaire; Raoul Brunet, géant des jeux; A. Charette, gardien de la salle, tous ceux-ci ayant été élus par acclamation.

M. Joseph Désaulniers a été élu vice-président par une majorité de 32 voix sur M. Paul Léger, et M. Joseph Daoust, trésorier, l'a emporté sur M. J. Paré par une majorité de 8 voix. MM. R. Bonin, J. Désaulniers, T. Charette senior et R. Brunet forment un comité auquel a été confié le soin d'acheter un billard.

Le club s'occupe activement du projet d'une patinoire pour l'hiver prochain.

Notre population se réjouit de l'entrain qu'excitent les membres du club parmi la jeunesse de Lachine.

Règlement civique

Il est actuellement question de passer un règlement civique en vue d'exercer un contrôle intelligent sur la construction locale. Il serait évidemment de l'intérêt de la ville d'empêcher l'établissement de certaines manufactures dans des quartiers de résidences privées. Par la nature même de leurs produits, souvent ces usines déprécient considérablement les immeubles voisins. De plus, ici et là s'érigent de pitoyables bicoques, qui affectent également la valeur des propriétés environnantes. Bref il semble opportun de régler sévèrement la construction à Lachine. D'ailleurs, grâce à son site exceptionnel, cette ville est destinée à être recherchée des touristes en général et des Montréalais en particulier. Il importe donc que Lachine soigne sa toilette, et toute la population en bénéficiera, même les gens qu'on forcera à bâtir des édifices d'apparence au moins convenable.

Le règlement dont il s'agit vient d'être soumis au conseil: il prohibe la construction des maisons de moins de deux étages, il règle l'alignement des rues, il pourvoit à la nomination d'un inspecteur des bâtiments et au paiement des permis de construction.

La nouvelle mesure, telle que projetée, nous paraît susceptible de perfectionnement, mais elle montre la bonne voie, et nous en savons gré aux membres du conseil.

Vaste projet

La compagnie "Imperial Locomotive and Machine of Montreal", qui veut établir ses quartiers sur la ferme Johnson, à Lachine, est composée de capitalistes anglais. La

construction de ses usines gigantesques devrait coûter plus de \$2,250,000. La ville de Lachine accorderait à la compagnie une exemption de taxes municipales pendant 20 ans. Cette dernière achèterait de la corporation sa provision d'eau à raison de 5 cts par mille gallons. Un bonus de \$50,000 serait payé à l'"Imperial Locomotive", aux conditions suivantes: vingt mille dollars seraient payables à la compagnie quand elle aurait construit à Lachine des usines d'une valeur de \$2,250,000 et quand elle aurait employé 500 hommes depuis six mois; \$15,000 seraient payables après que la compagnie aurait employé 1,000 hommes, et un an après le paiement du 1er versement. Les derniers \$15,000 seraient données à la compagnie un an après le deuxième versement et quand cette dernière aurait employé 1,500 hommes. La compagnie exige de la ville de Lachine que les usines et biens-fonds soient évalués à la moitié de leur valeur pour le paiement des taxes scolaires, et cela durant les vingt ans d'exemption de la taxe municipale.

Bref de certiorari

Mtre J.-A. Robillard, avocat, a fait signifier à la cour des commissaires de Lachine un bref de certiorari, lui enjoignant de ne pas juger certaine cause dans laquelle il est le procureur de l'une des parties. Le bref allègue que les commissaires actuels, MM. Joseph Allard et Louis Gareau, n'ont pas juridiction dans la ville de Lachine et que la paroisse de Lachine est la seule localité où ils peuvent juger. Mtre A. Jasmin est l'avocat des défendeurs.

Dans le commerce

M. O. Poitras a déménagé son épicerie dans le magasin qui était occupé par M. Héroux et il sera en état de mieux servir sa clientèle toujours grandissante.

—M. J.-L. Blais vient d'ouvrir un restaurant au No 366 de la rue Saint-Joseph: le public y trouve un excellent service de repas.

—M. J.-L. Hébert est de retour d'un voyage d'affaires à Chartierville. Il s'y est acheté un joli cheval pour les besoins de son commerce.

Carnet social

Mtre Henri Schetagne, notaire, a quitté sa villa de Sainte-Anne de Bellevue pour venir passer la froide saison à Lachine, avec sa famille.

—Les amateurs du yachting ont eu un automne maussade, tout-à-fait défavorable à leur sport favori. La plupart ont mis leurs yachts en hivernement.

LA PROSPÉRITÉ AGRICOLE

Il n'y a pas à nier que ces années passées ont été exceptionnellement bonnes pour la partie agricole de la Puissance du Canada.

Le beurre et le fromage ont rapporté de beaux revenus. Les œufs ont aussi rapporté de hauts prix, plus élevés que par le passé et les vian-des et les volailles n'ont jamais mieux payé. Les céréales se sont vendues cher depuis deux à trois

ans. L'année, pour la vente du foin a été très-profitable.

Les cultivateurs tournent leurs yeux vers l'élevage des volailles en vue de la demande pour l'exportation, demande qui augmente tout le temps, spécialement pour les dindes et les poulets. Dans l'Ontario on engraisse les volailles particulièrement pour le marché anglais et dans la province de Québec aussi.

Les cultivateurs ont rarement eu une année aussi bonne et profitable que l'année 1906. Le fait est qu'ils sont, financièrement parlant, la classe la plus favorisée de toutes les classes mercantiles du pays. L'année 1907 n'est pas tout à fait aussi bonne.

SIGNE DE PROSPÉRITÉ

La compagnie Dominion Bridge, de Lachine, dont M. James Ross est le président, augmente son capital d'un demi-million. Ce changement était devenu nécessaire à la suite de l'expansion des affaires. Avec un million et demi à sa disposition, la puissante compagnie pourra se mettre en état de faire face au surcroît de commandes qu'elle reçoit.

Lachine sera appelée à en bénéficier pour sa part, car les opérations ne sauraient faire autrement qu'augmenter ici, comme elles le font aux établissements de la même compagnie, à Toronto et Winnipeg.

Nos pères ont pensé pour nous, nous mangeons pour eux.

Ferdinand BRUNETIERE

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS

J.-L. HÉBERT

LACHINE

362, rue Saint-Joseph

Tient un assortiment d'objets de fantaisie, articles de piété et ce qui concerne la librairie généralement

SPECIALITES:

Tapisseries de choix

Articles de bureaux

Une imprimerie est attachée à l'établissement.

PHARMACIE

J.-A.-A. FILION

coin Desjardins

Rue Notre-Dame,

MAISONNEUVE

Médecines brevetées de toutes sortes aux mêmes prix qu'à Montréal

PARFUMS

Assortiment complet des meilleurs marques Bien vouloir demander nos prix avant d'aller ailleurs.

M. FILION remplit lui-même les prescriptions avec la plus scrupuleuse exactitude.

QUINZE ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Membre de l'Alliance Nationale, des Artisans et des Forestiers Catholiques, cours de Maison-neuve.

Le PROGRES est imprimé et publié, chaque samedi, par la compagnie du PROGRES, (Limitée), au No 70, rue Saint-Jacques, Montréal.

PRÉCIS DE NOUVELLES

CANADA

L'Hon. A. Turgeon le ministre des terres de la Couronne dans le cabinet Gouin a demissionné comme député de Bellechasse à l'assemblée Législative. Il va se présenter de nouveau pour faire prouver sa récente conduite par l'électorat. La nomination pour cette nouvelle élection est fixée au 28 du courant, et la votation, au 4 novembre prochain.

Explosion meurtrière
Napoléon Dubé a été tué accidentellement, le 17 du courant, par l'explosion d'une cartouche de dynamite à Delorimier. Honoré Gouin et Trefflé Charpentier ont été blessés par la même explosion.

Changements ministériels
L'Hon. M. Weir, ci-devant ministre des Travaux Publics, a été nommé trésorier provincial à Québec; M. C.-R. Devlin, député de Nicolet aux Communes, devient ministre de la Colonisation et des Mines, à la place de l'Hon. Jean Prévost, démissionnaire, et Mtre L.-A. Taschereau, député de Montmorency à l'Assemblée Législative, est élevé aux fonctions de ministre des Travaux Publics dans le cabinet Gouin.

A travers l'Atlantique
Les premiers messages de télégraphie sans fil à travers l'Atlantique ont été échangés le 17 d'octobre courant entre les postes de la compagnie Marconi à Londres, Angleterre, et à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse.

Il est sain d'esprit
Alexandre Duclos, après avoir été examiné par les Drs Burgess et Brochu, médecins aliénistes, a été déclaré sain d'esprit, puis remis en liberté.

Eglise en cendres
Le temple catholique de la ville Saint-Paul a été tout récemment détruit par le feu. Les assurances ne couvrent qu'une partie des pertes matérielles.

Nouveau juge
L'honorable Auguste Tessier, trésorier de la province de Québec, a été nommé juge de la Cour Supérieure du district de Rimouski pour remplacer M. le juge Larue, démissionnaire.

Surmenage fatal
Au commencement d'octobre, une collision de tramways, à Ottawa, causa la mort du garde-moteur Hayes. L'enquête a dévoilé que le défunt cumulait, étant en même temps inspecteur de la compagnie du gaz; qu'il n'avait pas dormi depuis 28 heures et que l'accident était dû au surmenage.

Hotel des postes
Le contrat pour l'agrandissement de l'hotel des postes, à Montréal, a été donné à M. Pierre Lyaill. Le nouvel édifice va coûter un demi-million et sera dans le style de l'ancien. Ces travaux vont durer deux ans. Nous aurons l'un des plus beaux bureaux de poste du continent.

Première neige
La première neige a fait son apparition, cette année, dans la région du Lac Saint-Jean; il en est tombé une couche d'un demi-pouce à Chambord, le 27 septembre.

ETATS-UNIS

Collèges militaires
West Point, N. Y., est aux États-Unis ce qu'est le collège militaire de Kingston au Canada, avec la différence que le gouvernement américain dépense

beaucoup plus que le nôtre pour le soutien de son institution. Actuellement on est à faire des travaux de construction et d'embellissement, à West Point, pour plus de sept millions et demi, afin de mettre à exécution une partie des plans du général Miles.

Tram ways en cendres
Un incendie qui avait pris des proportions considérables avant qu'on le découvrit, a détruit une remise de la 14e rue, à New-York. Les pertes s'élevèrent à près d'un demi-million.

VIEUX PAYS

Nouveau record
Le "Lusitania", de la ligne Cunard a traversé l'Atlantique en quatre jours et vingt heures. C'est un nouveau record de vitesse.

Désastreuses inondations
La France, l'Espagne et le Japon viennent d'être ravagés par de terribles inondations. Au pays du Soleil Levant, 600 personnes ont perdu la vie. Ces désastres sont sans précédent.

A la Haye
La seconde conférence de la paix vient, après plus de trois mois de session, de clore ses travaux. Sa disparition passera aussi inaperçue que la plupart de ses délibérations. Certains événements, ceux du Maroc en particulier, lui ont fait une désastreuse concurrence dans l'esprit du public européen. Mais surtout elle a été accueillie avec le scepticisme poli, qu'appellent naturellement les formalités convenables, nécessaires, mais un peu vaines.

Mine de radium
Le professeur Joly, géologiste éminent, prétend avoir découvert une véritable mine de radium dans les Alpes.

En France, à la dernière session, les députés se sont votés une augmentation de 6,000 francs (\$1,200).

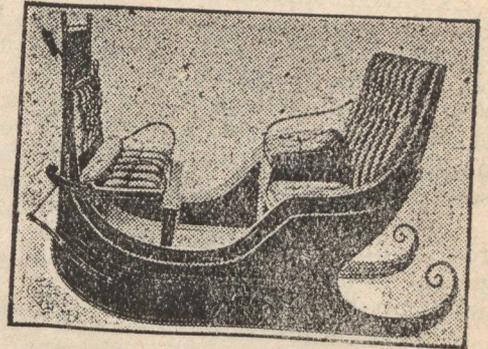
Quelques députés socialistes se sont opposés à la mesure et ont dû ensuite, afin de prouver la sincérité de leur attitude, verser la moitié de l'augmentation aux organisations politiques.

EN FAVEUR DU BONUS

Lundi dernier, les contribuables de Lachine ont approuvé par un vote de 288 contre 21 le règlement civique accordant un bonus de \$50,000 à l'"Imperial Locomotive and Machine Co", aux conditions que l'on sait.

VOITURES D'ÉTÉ

À GRANDE RÉDUCTION



SLEIGHS

Pour tous les goûts,
60 modèles différents,
POÊLES-TORTUES-FOURNAISES

MACHINES À COUDRE
À des prix raisonnables.

Venez voir nos nouveaux styles:

STE-CATHERINE, GLADSTONES, ETC.

GEO. BELANGER & CIE

41, rue BONSECOURS
TELEPHONE MAIN 2265

GRATIS! GRATIS!

ABONNEMENT D'UN AN AU CAHIER DE MODES PICTORIAL REVIEW, aussi un patron à votre choix donné absolument pour rien si vous achetez pour \$5.00 d'ici au 1er NOVEMBRE.

Le cahier qu'on vous offre contient les plus nouvelles modes et les plus populaires, si l'on en juge par la demande toujours croissante que nous en avons. Ce cahier se vend 15c et avec un patron forme un total de \$1.95 de valeur gratuitement.

Faites un achat de \$5.00 ou achetez par petits montants jusqu'à \$5.00 d'ici au 1er NOVEMBRE, et vous gagnerez l'abonnement et le PATRON GRATIS.

SPECIAL CETTE SEMAINE

COUPON DE FLANELLETTE blanche et rose, valant 12c, pour..... 8c
MANTEAUX de couleur nouveaux, valant \$8.00 et \$10.00 pour..... \$5.95
100 JUPES DE ROBES assorties, valant jusqu'à \$4.50, pour..... \$2.29

A. LECLAIRE,

637 STE-CATHERINE EST,

COIN BEAUDRY.

POLITIQUE PROVINCIALE

Sans chef officiel

LE PARTI conservateur, à la législature de Québec, se trouve dans une situation étrange. Lors des dernières élections générales, en effet, il s'est retiré officiellement de l'arène, et seuls, quelques soldats épars de la phalange conservatrice briguerent, sans chef, le suffrage populaire.

Comme c'était leur devoir, les rares élus du parti désorganisé se groupèrent vaillamment pour constituer un camp d'opposition provisoire.

Cependant les conservateurs de la province de Québec sont restés sans chef officiel, et, pour régulariser leur situation, ils devraient s'en choisir un. A cette fin, une convention provinciale des forces conservatrices s'impose, de toute nécessité.

D'ici là, sans capitaine, le parti qui a vu de si beaux jours ne saurait opposer une résistance sérieuse à l'armée libérale, commandée par l'honorable Lomer Gouin.

Vils dénigreur

TEMOINS de la campagne de dénigrement systématique qui se poursuit avec rage contre les hommes publics les plus éminents de notre province, les esprits sérieux se demandent s'il ne serait pas sage d'endiguer ce torrent de boue qui menace de ternir les plus brillantes réputations.

Certains faiseurs, de diverses nuances, et dont nous voulons ignorer les motifs, se donnent la triste mission de rapetisser et de ruiner leurs adversaires.

Ces dénigreur ne s'attaquent plus aux opinions, aux arguments, pour s'acharner plus exclusivement aux personnalités.

Au lieu de critiquer les œuvres d'un antagoniste, ils s'attachent comme des pieuvres à sa personne, et ils ne lâcheront prise que lorsque leur victime aura succombé sous la haine et le mépris soulevés contre elle.

Conséquence inévitable, nous passons, à l'étranger, pour un peuple mesquin, jaloux, qui n'aime pas à produire de grands hommes, mais qui préfère le nivellement des renommées.

Heureusement que parfois des nations étrangères se plaisent à rendre hommage à ceux des nôtres, qui devraient être l'orgueil de leur race, au lieu d'être la cible d'une multitude d'envieux.

Imitons les Anglais

LES ANGLAIS, en hommes pratiques qu'ils sont, savent entourer de respect et d'admiration leurs compatriotes de valeur.

Que ne les imitons-nous pas, nous, Canadiens-français?

Si nous avons plus d'esprit public, loin de les applaudir et de les encourager, nous bannirions de la société des honnêtes gens ces contempteurs éhontés, faisant profession d'abattre les têtes qui les dominent.

Le Français, né léger..., aime à rire, et peu importe que ce soit aux dépens des meilleures réputations.

Nous aurions pourtant bien besoin de tout le prestige de ceux des nôtres, qui par leur travail et leur mérite s'élèvent au-dessus de la masse et commandent l'estime publique.

N'est-ce pas d'ailleurs se grandir que d'honorer les siens?

L'annexion de l'Ungava

L'UNGAVA est un immense territoire, de 354,961 milles carrés, s'étendant de la baie James au Labrador, et qui est le prolongement naturel, vers le nord, de la province de Québec.

Or l'honorable Lomer Gouin prétend que ce territoire devrait être annexé à la province de Québec et il promet de déployer toute son énergie pour assurer la réalisation du projet.

L'Ungava paraît receler de grandes richesses et l'annexion de ce territoire à la province de Québec ne pourra qu'enrichir notre domaine national.

"ÉCHANGE IMMOBILIER"

(Limitée)

Incorporée à Ottawa au capital de

\$20,000.00

PRESIDENT: T. COFFIN (du Montreal Optical)
VICE-PRESIDENT: V.-H. DUPONT, I. C.
SECRETARE-TRESORIER: P. BILAUDEAU

1,500 TERRAINS

A vendre à des conditions faciles au

PARC FLETCHER

LONGUE-POINTE, Q.

Bureau: 70, SAINT-JACQUES, Montréal



VOULEZ-VOUS UNE MAISON?

Si vous n'avez pas l'argent nécessaire pour l'acheter, vous pouvez vous en procurer en vous adressant aux bureaux de la

"Cie de PRÊTS FONCIERS"

(Limitée)

70, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

On lit sur une pierre tombale:
IL FUT LE HEROS DE DEUX GUERRES.
Il s'était sans doute marié deux fois.



TELEPHONE BELL: EST 1120

Z. MAYRAND, B. C. L.

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

Assurances, Successions, Placements

No 1131, rue SAINT-DENIS

MONTRÉAL

Bureau du soir:
150 Avenue LASALLE
Tél. Est 2717

Tél. Main 26

CLÉMENT ROBITAILLE
B.A., L.L.B.

AVOCAT

No 72, rue NOTRE-DAME EST

Chambre No 25
En face du Palais de Justice

Montréal

ROBILLARD & TÊTREAU

AVOCATS

J.-A. ROBILLARD, C. R.
ERNEST TÊTREAU, L. L. B.

97, rue SAINT-JACQUES, Montréal

Bureau du soir: LACHINE, 369, rue Saint-Joseph

Dr A. DUFRESNE

Médecin Vétérinaire

Gradué et médaillé de l'École Vétérinaire Laval

Bureau: 677, Notre-Dame, Maisonneuve

Téléphone Bell: Est 2330

Résidence: 417, MONT-ROYAL

Téléphone Bell: Est 4858

TELEPHONE: MAIN 1392

TRUDEL & GRAHAM

Manufacturiers de Fourrures

107, rue BLEURY

MONTRÉAL

JOSEPH POIRIER

Marchand de Bois et Charbon

1207, rue SAINT-DOMINIQUE

Saint-Louis du Mile-End

M. Poirier a repris commerce depuis mars dernier et sollicite le patronage du public.

CANADIANA

Respect aux cimetières

Dans un article vigoureux Laure Conan proteste avec raison contre la profanation trop fréquente des cimetières.

"Chez nous", dit-elle, "un cimetière où l'on n'enterre plus devient aussitôt une nuisance publique; il faut le vider, rendre aux usages les plus vulgaires cette terre sacrée."

Le sol pénétré des restes de nos chers défunts devrait être vénéré comme leurs cendres et il est du devoir des vivants de le garder contre toute violation odieuse.

Statistiques de chemins de fer

D'après des renseignements puisés aux sources officielles, la longueur totale des chemins de fer canadiens actuellement en opération est de 23,706 milles. Le Pacifique Canadien en possède 9,306 milles, le Canadien Northern 3,946, le Grand-Tronc 3,708, le gouvernement fédéral 1,719, le Great Northern 470. Plusieurs petites compagnies se partagent le reste.

Les Etats-Unis ont présentement 222,635 milles de chemins de fer. Il est vrai que la population de la république voisine est incomparablement plus considérable que celle du Canada.

Télégraphie sans fil

La compagnie Marconi vient de compléter l'installation de dix-sept postes de télégraphie sans fil sur le fleuve et le golfe Saint-Laurent.

Quinze de ces postes sont la propriété du gouvernement canadien, qui a dépensé \$215,000 pour en assurer l'installation.

L'entretien annuel des quinze postes coûte au pays \$43,500.

Si la compagnie Marconi vient à ne plus donner un service satisfaisant, elle pourra être évincée du réseau établi et remplacée, au gré du gouvernement canadien.

La navigation du Saint-Laurent bénéficiera grandement de ce nouveau système de communications rapides.

La loi est dure, mais...

La décision du Conseil Privé dans la cause de la pauvre veuve Curtis contre la compagnie Montreal Light Heat & Power a profondément ému tous ceux qui s'intéressent au sort des familles ouvrières.

On se rappelle que Curtis, en voulant secourir un ouvrier en péril, fut lui-même foudroyé par un choc électrique, provoqué par le contact d'un fil.

Les tribunaux inférieurs tinrent la compagnie responsable de la mort de Curtis, mais la Cour du Banc du Roi renversa ce jugement.

Grâce au généreux concours du public charitable, la veuve Curtis interjeta appel au Conseil Privé, qui

vient de confirmer l'arrêt de la Cour d'Appel.

D'après le plus haut tribunal, la compagnie intimée tenait de la Législature le droit de poser ses fils au-dessus des rues. Or comme la compagnie n'a pas été convaincue de négligence dans l'exercice de son droit, on ne saurait la tenir responsable de la mort du malheureux Curtis, qui a été victime et de son héroïsme et de son imprudence.

La loi est dure, mais c'est la loi.

Gare aux explosifs

Récemment, un wagon à moitié rempli de dynamite, destiné aux travaux que le gouvernement canadien fait exécuter pour enlever des obstructions dans la rivière Sainte-Claire, avait été mis en garage sur le Michigan Central, à Essex, Ont. Une locomotive allait traîner le wagon à destination, lorsque la dynamite fit explosion, causant un désastre.

Deux serre-freins furent tués et la violence du choc a fait expirer le Dr Brien, malade au lit; cinq personnes ont été blessées grièvement et une vingtaine d'autres ont reçu des blessures moins graves. A l'endroit où était le char, il s'est fait un trou d'une quinzaine de pieds de profondeur sous la poussée du terrible explosif.

Les dégâts matériels sont d'environ \$500,000.

Après des malheurs aussi affreux, on ne saurait trop recommander d'être on ne peut plus prudent dans le maniement et le transport des matières explosives.

La loi devrait pourvoir davantage à la surveillance officielle de ces engins de mort qui circulent ainsi comme de vulgaires convois de charbon, sur nos voies ferrées, mettant en péril la sécurité publique.

Suggestions d'un magistrat

A une réunion de l'Association du Jeune Barreau, dont Mtre Edmond Brossard est le président, M. le juge L.-O. Loranger a fait suggestions très-importantes.

Parmi les besoins les plus urgents, tant pour le Barreau que pour le public en général, il a signalé l'agrandissement du Palais de Justice et la fondation d'un tribunal de commerce.

Le temple de Thémis est maintenant trop étroit. L'annexe qu'on y a récemment ajoutée n'a guère amélioré la situation. Cette nouvelle construction, en effet, est réservée aux cours de circuit, qui auparavant siégeaient dans un édifice voisin, et elle fournit en même temps de somptueux bureaux aux ministres du gouvernement provincial.

Quant au tribunal de commerce, le besoin s'en fait sentir depuis longtemps. La multiplicité grandissan-

te des causes d'affaires veut que nous imitions la France et l'Angleterre, entre autres pays, en créant une cour qui s'occuperait exclusivement de ces causes commerciales.

Le distingué magistrat a donné un sage conseil à ses jeunes amis du Barreau, en leur recommandant d'être très-circonspects à propos de toute réforme du code civil. Certains articles de ce code peuvent être modifiés, mais les moindres retouches doivent être faites avec une extrême prudence, car tout se tient harmonieusement dans ce magnifique monument de législation.

LA QUESTION RELIGIEUSE

Vous me demandez si nous assistons à une dissolution ou à une évolution de l'idée et du sentiment religieux.

Dissolution? Si je comprends bien, cela revient à demander si le cœur humain va brusquement changer dans ce qu'il a de plus essentiel, dans ses besoins primordiaux, constants, toujours attestés par les plus anciennes comme par les plus récentes histoires. Le passé ne m'ayant rien montré de semblable, j'attends de voir cette étrange nouveauté pour y croire.

Evolution? Feu M. de Mazade, mon regretté confrère, écrivait régulièrement dans chacune de ses chroniques: "Nous sommes à un moment de transition." Il ne risquait rien à le dire: c'était toujours vrai. Ce fut toujours vrai, depuis qu'il y a des hommes qui passent, qui assistent à l'évolution des faits et des idées générales dans le cercle assez large mais pourtant limité, où tournent la pensée et l'activité de ces hommes. Ils y voient évoluer, sans que la plupart s'en rendent compte, la plus importante de leurs idées, celle qu'ils se font de leurs relations avec l'Infini. Je ne distingue pas en quoi nos années diffèrent, sous ce rapport, des milliers d'années que l'humanité a vécu dans le même souci.

Au lieu de nous demander des prophéties hasardeuses, les lecteurs du *Mercur* feraient plus sagement, à mon sens, de relire un abrégé d'histoire.

Ils se convaincraient aussitôt que les épisodes actuels, troubles de consciences, luttes politico-religieuses, etc., ne sont que la répétition des milliers d'épisodes antérieurs, tous pareils, qui attestèrent à chaque époque le tourment d'une humanité déchirée entre son invincible besoin de croire et les révoltes de son orgueil, de ses passions, des "illusions qui emplissent nos reins", comme disait énergiquement l'excellent maître de psycho-physiologie qu'était le Psalmiste. E.-M. de VOGUE, de l'Académie française.

PAR LA POSTE

Nous expédions le PROGRÈS à un grand nombre de personnes, pour le faire connaître. Il n'est pas nécessaire de le retourner, car il ne sera adressé régulièrement qu'à celles qui auront pris un abonnement.

\$5 À GAGNER**LISEZ ET CONSERVEZ LE PROGRÈS**

Afin d'encourager nos lecteurs à apprécier le PROGRÈS selon son mérite, nous avons décidé de racheter cinq copies de notre publication.

Chaque copie du PROGRÈS sera numérotée et pourra indistinctement être l'un des cinq précieux exemplaires que nous rachèterons.

Le comité qui proclamera les cinq numéros à racheter ignorera l'ordre dans lequel aura été faite la distribution du PROGRÈS et sera conséquemment impartial.

La semaine prochaine, et chaque semaine subséquente, le PROGRÈS publiera la liste des cinq numéros rachetables de l'édition précédente.

Dès que possible, nous ferons connaître les noms de ceux qui auront bénéficié du rachat des cinq copies du PROGRÈS.

Si l'un des numéros gagnants n'est pas présenté à nos bureaux, dans le cours de la semaine suivant immédiatement la proclamation, le numéro accessit, dans l'ordre descendant, deviendra le numéro rachetable.

Par exemple, si le numéro 2,034, proclamé rachetable, n'est pas présenté à nos bureaux dans le délai prescrit, le numéro 2,033 deviendra par le fait même rachetable et jouira des privilèges du numéro 2,034. Puis en l'absence du numéro 2,033, le numéro 2,032 serait le numéro rachetable, et ainsi de suite.

Conséquemment, chaque semaine, cinq copies du PROGRÈS seront nécessairement rachetées à nos bureaux, aux prix suivants:

- Premier prix, \$2.
- Deuxième " \$1.
- Troisième " Un an d'abonnement au PROGRÈS, valant \$1.
- Quatrième " \$0.50.
- Cinquième " Six mois d'abonnement au PROGRÈS, valant \$0.50.

LISEZ ET CONSERVEZ LE PROGRÈSN^o 2684

A la Bourse :
Les baissiers se fatiguent au jeu,
et les haussiers sont fatigués du jeu.

Un professeur de la Colombie dit que le porc a une âme; c'est pourquoi les Juifs n'en mangent point. Si les bouchers entendent parler de ça, le prix du jambon va encore monter.

* * *

Un Anglais annonce qu'il a composé une pâte qui enlève la barbe sans avoir recours au rasoir.

Cet inventeur n'est pas à la hauteur des méthodes américaines, car il offrirait une coupe de cheveux par-dessus le marché, avec chaque boîte de pâte.

Un savant anglais prétend que les plus jolies filles ne sont pas les plus intelligentes, mais peu importe, puisque l'homme qui prend une belle femme croit généralement avoir de l'esprit pour deux.

* * *

"Avez-vous su que le jeune Marlard s'est sauvé avec \$3,000 de l'argent de son patron ?

— De ce vieux Juif ? Ha ! Ha ! quelle farce !

— Mais il a également pris votre parapluie.

— Ah ! la sale canaille !"

**DES FORTUNES**

VONT ÊTRE

FAITES À

EASTMOUNT

Il y a de l'argent dans la propriété foncière d'EASTMOUNT. Vous pouvez y faire de l'argent. EASTMOUNT rapportera de beaux profits aux propriétaires de ses terrains, étant entouré de onze grandes manufactures et avoisinant les Usines Angus. EASTMOUNT est situé entre Maisonneuve et Hochelaga et était antérieurement connu sous le nom de Propriété Préfontaine.

Il y a sept ans, Maisonneuve avait une population de 2,000; d'après le dernier recensement elle était de 17,000. Pouvez-vous trouver ailleurs développement aussi rapide ?

"Pour chaque maison bâtie dans cette localité il y a des centaines de demandes à louer", dit un éminent manufacturier de Maisonneuve. Un autre a dit: "Si j'avais \$500,000, je placerais tout cet argent dans la propriété foncière d'EASTMOUNT". Ces déclarations sont fortes, mais elles expriment sur la situation les opinions de ceux qui s'y connaissent.

Une compagnie s'organise pour bâtir des maisons privées de trois plain-pieds (flat) tout le long d'EASTMOUNT. Que votre bon jugement vous guide. Vous ne pouvez avoir tort en achetant de la propriété à EASTMOUNT.

Demandez aux onze manufacturiers qui entourent EASTMOUNT leur opinion sur l'avenir de cette localité. Chacun d'eux vous dira qu'EASTMOUNT est incontestablement, de toute l'île, l'endroit où les terrains sont le plus avantageux. Les égouts, l'aqueduc et les rues s'étendent à toute la propriété.

Prix des lots \$425 et \$450 ;

\$10 comptant, puis \$7 par mois, sans intérêt.

COUPON D'INFORMATION

Veillez me procurer tous les renseignements concernant EASTMOUNT et le nouveau projet de construction.

NOM

ADRESSE

TELEPHONE MAIN 1360

THE HENRY SMITH PROMOTION CO.
SUITE 66 ÉDIFICE DE LA BANQUE D'OTTAWA